

Chambre des communes CANADA

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

HUMA • NUMÉRO 027 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 12 mai 2009

Président

M. Dean Allison



Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le mardi 12 mai 2009

(1435)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous reprenons notre étude de la contribution fédérale à la réduction de la pauvreté au Canada. Ceci est la 27^e réunion du comité, et la quatrième aujourd'hui à Moncton.

Je remercie d'abord tous les témoins d'avoir pris le temps de venir s'adresser au comité.

Cette étude a commencé il y a plusieurs mois à Ottawa. Nous étions hier à Halifax, nous sommes aujourd'hui à Moncton et nous serons demain à Montréal. Nous effectuons cette tournée dans tout le pays pour apprendre ce qui se fait sur le terrain, pour voir quels programmes mis en place par les organisations locales sont efficaces et aussi pour recueillir vos recommandations sur la manière de lutter plus efficacement contre la pauvreté, problème qui est évidemment très complexe, vous le savez. Il n'y a pas de solution unique. Les gens doivent travailler ensemble.

Je m'appelle Dean Allison et je viens de la région de Niagara en Ontario. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui. Mon père était originaire du Nouveau-Brunswick et ma mère, de la Nouvelle-Écosse. J'ai un peu l'impression de revenir à mes sources.

Le premier tour de questions sera de sept minutes et le deuxième, de cinq minutes. Nous essaierons de passer à la période des questions le plus rapidement possible.

Je commencerai avec vous, Susan, si cela vous convient. Chacune d'entre vous aura cinq minutes pour faire son exposé. J'ai une minuterie devant moi pour m'assurer que tout le monde a le même temps de parole. Si vous n'avez pas terminé au bout de cinq minutes, je vous inviterai à conclure. Je ne vous couperai pas la parole, je vous laisserai formuler votre conclusion. Une fois que tous les témoins se seront exprimés, nous aurons une période de questions.

Les règles étant établies, nous pouvons commencer.

Susan Crouze, vous représentez la clinique Salvus. Merci beaucoup d'être ici. Je ne sais pas si vous avez l'intention de parler des organisations avec lesquelles vous travaillez mais il serait utile que vous nous en disiez quelques mots.

Vous avez la parole.

Me Susan Crouse (mD, Salvus Clinic): Merci.

J'ai préparé un petit résumé des activités de notre organisation et j'ai répondu à certaines de vos questions dans mon mémoire.

Je suis médecin de famille depuis 18 ans. Pendant 16 ans, j'ai exercé la médecine familiale dans une petite collectivité du Nouveau-Brunswick. En 2005, j'ai commencé à offrir mes services

à titre gracieux à l'établissement local d'accueil des sans-abri ainsi qu'à diverses personnes et familles sans abri.

En 2007, parce que le besoin s'en faisait sentir, nous avons ouvert la clinique Salvus qui est une coopérative établie entre la régie régionale de la santé et le refuge des sans-abri. Nous travaillons également en partenariat avec beaucoup d'autres organismes communautaires de la région de Moncton pour dispenser des services aux sans-abri, aux personnes sur le point de perdre leur logement, aux toxicomanes, aux prostituées et aux personnes souffrant de maladies mentales qui se trouvent dépourvues de logement.

Ce que je vais vous dire aujourd'hui est le fruit de notre réflexion commune à moi et à notre infirmière praticienne.

Les pauvres que nous voyons à notre clinique sont des personnes qui ne peuvent subvenir à leurs besoins essentiels. Au départ, nous examinons leurs problèmes de logement — et il s'agit souvent d'un manque de logement sécuritaire — ainsi que leurs problèmes d'alimentation, de traitement médical et de santé résultant du fait qu'elles n'ont pas assez de ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels. Nous évaluons les services disponibles et la manière dont on pourrait les aider.

Selon nous, la réduction à long terme de la pauvreté exige obligatoirement que les personnes concernées aient le pouvoir de sortir de leur situation générale. Cela exige des mesures dont les effets ne pourront pas se faire sentir pendant un seul mandat gouvernemental, et des politiques durables qui ne changeront pas d'un gouvernement à un autre. Cela veut dire que tous les partis fédéraux et provinciaux doivent contribuer à l'élaboration des politiques requises et assumer la responsabilité des mesures annoncées une fois qu'ils prennent le pouvoir. Les organismes à but non lucratif, les municipalités et les gouvernements provinciaux ont besoin d'un financement stable pour que les bons programmes locaux puissent continuer de fonctionner.

Bien souvent, pensons-nous, ce sont les organismes locaux à but non lucratif qui sont le mieux placés pour faire un bon usage de l'argent fédéral. Ils font appel à de nombreux bénévoles et peuvent obtenir de meilleurs résultats avec l'argent disponible. L'appui fédéral aux organismes à but non lucratif peut prendre plusieurs formes. Il peut s'agir de subventions fédérales à des projets conçus pour être durables, et il peut s'agir aussi de leadership pour assurer le succès des projets à long terme. Les politiques fiscales fédérales devraient être modifiées pour encourager les entreprises locales et les particuliers à contribuer aux solutions locales de façon à donner aux collectivités un vrai pouvoir d'action.

Le gouvernement fédéral doit agir en partenariat avec les autres paliers de gouvernement. Il existe déjà des modèles de partenariat, par exemple avec le programme d'infrastructure pour la construction de routes. Nous avons aussi un modèle international avec l'ACDI qui fait des dons équivalents à ceux qu'elle reçoit des particuliers. Des stratégies de cette nature garantiraient que les sommes consenties aux autres paliers de gouvernement sont vraiment consacrées aux objectifs établis.

Le gouvernement peut-il jouer un rôle pour aider les particuliers confrontés à la pauvreté? L'une de nos plus grandes difficultés, à la clinique, résulte du coût écrasant des médicaments. Adopter des programmes de médicaments de compassion pour les travailleurs pauvres serait utile pour améliorer leur situation. Il serait également utile d'autoriser la déduction complète des dépenses médicales au lieu d'offrir des crédits d'impôt. Le gouvernement devrait collaborer avec tous les employeurs pour offrir des régimes d'assurance-médicaments, même aux personnes gagnant des bas salaires. Des programmes de justice réparatrice dans les établissements fédéraux aideraient les délinquants à réintégrer leur communauté et à y jouer un rôle positif.

Finalement, notre clinique connaît du succès parce que nous avons établi des partenariats avec d'autres organismes. Nous essayons d'éviter le dédoublement des services et de coordonner les soins. Tel est le modèle qu'utilisent les diverses parties luttant contre la pauvreté.

En conclusion, nous avons du succès parce que nous permettons aux personnes avec qui nous travaillons de rendre une contribution à la clinique par des possibilités d'emploi et de bénévolat. Nos clients considèrent que la clinique Salvus est leur clinique, ce qui leur donne de l'espoir. Sans espoir, il est impossible d'envisager un avenir meilleur.

Merci.

● (1440)

Le président: Merci beaucoup, Susan.

Je donne maintenant la parole à Wendy MacDermott, de Vibrant Communities Saint John.

Merci d'être ici, Wendy. Vous avez la parole pendant cinq minutes.

Mme Wendy MacDermott (coordonnatrice, Vibrant Communities Saint John): Merci.

Si vous le permettez, je demanderai à Monica Chaperlin de commencer car nous avons préparé notre communication ensemble.

Le président: Pas de problème.

Monica Chaperlin représente la Business Community Anti-Poverty Initiative. Je vous souhaite la bienvenue, Monica. Vous avez toute notre attention.

Mme Monica Chaperlin (coordinatrice, Business Community Anti-Poverty Initiative inc.): Merci beaucoup.

Wendy et moi sommes de Saint John, au Nouveau-Brunswick. Nous avons voulu préparer une communication commune au nom de l'ensemble de notre collectivité plutôt qu'au nom d'un organisme particulier.

Permettez-moi d'abord de vous féliciter d'avoir décidé de vous pencher sur cette question nationale d'importance cruciale, la réduction de la pauvreté. La Business Community Anti-Poverty Initiative, que je représente, est un regroupement de gens d'affaires de Saint John qui ont pour objectif commun de contribuer à réduire sérieusement la pauvreté dans leur communauté.

L'organisme a été créé en 1997 parce que le taux de pauvreté à Saint John était alors de 27 p. 100 et qu'un enfant sur trois vivait dans la pauvreté. Un soir, un dirigeant d'entreprise a réuni 45 de ses collègues pour leur faire écouter des personnes vivant dans la pauvreté, les vrais experts. Nous avons aussi écouté des travailleurs de première ligne essayant de les aider. Leurs récits nous ont tellement impressionnés que nous avons décidé de faire quelque chose.

Beaucoup de raisons différentes nous ont poussés à nous organiser. Tout d'abord, nous étions vraiment embarrassés de voir que tant d'enfants et de familles, et surtout des femmes, souffraient à cause de notre négligence. Il était clair que des familles été piégées dans la pauvreté et qu'elles avaient besoin d'aide pour en sortir. À l'époque, aucun palier de gouvernement ne semblait s'intéresser à la question, et c'est peut-être cela qui a été notre plus grande surprise.

Outre ses conséquences sociales manifestement dévastatrices, la pauvreté a de graves conséquences économiques. Toute notre ville en subissait les effets. Apparemment, le gouvernement dépensait beaucoup d'argent au sujet des conséquences de la pauvreté — la maladie, la criminalité, l'assistance sociale de longue durée, etc. — et des organismes caritatifs dépensaient aussi beaucoup d'argent pour aider les gens à faire face a la pauvreté, mais il n'y avait aucun investissement destiné à aider les gens à sortir de la pauvreté.

Comme nous étions des gens d'affaires, nous voulions aussi agir pour l'avenir, c'est-à-dire en prévision de nos besoins de travailleurs qualifiés et motivés. Nous avions chez nous des talents qui étaient inexploités. Je dois vous dire très franchement que le problème nous a paru écrasant. Pendant quelques années, nous avons agi de manière un peu désordonnée. Nous avons lancé des projets mais, surtout, nous avons appris.

En 2000, notre frustration a atteint un niveau tel que nous avons décidé de focaliser notre action. Nous avons lancé une grande étude sur la pauvreté dans le but de voir ce que nous pouvions faire pour vraiment changer la situation à Saint John . Cette étude nous a révélé que la plupart des pauvres de Saint John étaient des familles monoparentales — des femmes ayant des enfants — piégées dans un cycle de pauvreté intergénérationnelle.

Si nous pouvions briser ce cycle de la pauvreté, nous pourrions changer fondamentalement l'avenir de Saint John. Les recommandations issues de l'étude continuent de guider l'action de la BCAPI. Nous nous concentrons sur la prestation d'une aide aux enfants, aux adolescents et aux jeunes familles pour sortir de la pauvreté. Nous mettons l'accent sur la participation communautaire et sur des solutions fondées sur des méthodes exemplaires.

La réduction de la pauvreté est désormais une priorité à Saint John. Il nous a fallu longtemps pour y arriver. Si vous parlez à n'importe quelle personnalité de Saint John, elle vous dira que la réduction de la pauvreté est une priorité. Nous faisons des progrès. En 10 ans, notre taux de pauvreté est tombé de 27 à 20 p. 100, mais nous avons encore beaucoup à faire.

Nous avons appris que réduire la pauvreté exige une contribution de l'ensemble de la collectivité ainsi qu'une intervention gouvernementale en harmonie avec la collectivité. Cela exige que vous, du palier de gouvernement supérieur, formuliez la politique-cadre qui ouvrira la voie aux changements que nous souhaitons tous et dont nous avons besoin.

Nous avons appris que c'est un travail difficile et que les progrès sont lents, mais nous refusons l'échec.

BCAPI et Vibrant Communities Saint John ont préparé ensemble un mémoire à votre intention. Nous n'avons pas pu le faire traduire à temps mais vous le recevrez bientôt. Nous y formulons cinq recommandations. Avant de donner la parole à Wendy, permettezmoi d'en mentionner deux.

Notre première recommandation est de faire de la réduction de la pauvreté une priorité nationale et d'amener tous les ministères fédéraux à y participer.

● (1445)

Comme nous l'avons constaté, la réduction de la pauvreté a commencé chez nous par l'intérêt de BCAPI, caractérisé par l'engagement d'agir, la volonté d'avancer et la mobilisation de la collectivité. Au début, nous ne savions pas ce que nous allions faire mais nous étions déterminés. Je pense que c'est en fait ce que nous attendons de vous : que vous preniez l'engagement de faire de la réduction de la pauvreté une priorité nationale. Nous fixerons les détails plus tard et, plus nous agirons, plus nous apprendrons.

Notre deuxième recommandation est que vous agissiez en partenariat avec les provinces et les collectivités qui ont déjà adopté des stratégies de réduction de la pauvreté. J'ai assisté à la session précédente et j'ai constaté que vous savez déjà que des provinces ont adopté de telles stratégies. Dans la nôtre, elle est en cours d'élaboration, et quelques autres provinces sont engagées dans la même voie.

Vibrant Communities Canada, que Wendy représente à Saint John, a été un excellent mécanisme pour permettre à de nombreuses villes de se joindre au mouvement et de comprendre les stratégies de réduction de la pauvreté. Ces villes, ces provinces, ces collectivités sont les lieux où résident l'énergie et la créativité. Si nous pouvons nous joindre à ceux qui agissent déjà, nous ferons des progrès. Il n'y a pas de solution simple ni de solution unique mais on se doit d'avancer.

Tel était notre premier message.

Le président: Merci, Monica.

Wendy.

Mme Wendy MacDermott: Parfait. Merci de nous laisser témoigner ensemble. À Saint John, on aime toujours être un peu difficile. C'est comme ça que nous nous faisons remarquer.

Comme l'a dit Monica, je travaille pour Vibrant Communities, organisme qui fait partie d'un réseau national. La Fondation de la famille McConnell avait conclu il y a quelque temps que nous allions devoir attendre longtemps si nous voulions attendre que le gouvernement règle le problème de la pauvreté. Nous avons donc décidé de faire quelque chose d'un peu différent. Ce qui est très intéressant, c'est que nous refermons aujourd'hui le cercle dans la mesure où c'est le gouvernement, notamment fédéral, qui vient nous voir.

Pour Vibrant Communities Saint John, la réduction de la pauvreté signifie l'adoption d'une stratégie exhaustive comprenant la collaboration du monde des affaires, des personnes mêmes qui vivent dans la pauvreté, du secteur à but non lucratif et du gouvernement. Nous avons déjà obtenu un grand résultat en obtenant la participation de la municipalité et du gouvernement provincial qui, depuis un an et demi, contribuent tous les deux de manière importante à la stratégie locale de réduction de la pauvreté, autant en fournissant des fonds qu'en modifiant des politiques et des programmes.

Voici quelques recommandations que je souhaite porter à votre attention.

Voyez comment nous pouvons aider les gens qui sont dans nos collectivités à devenir indépendants. Comment pouvons-nous aider les gens qui vivent dans une pauvreté cyclique et générationelle à s'en sortir? Il a fallu des générations pour les amener là où ils sont et il va falloir un effort concerté pour les en faire sortir. Nous croyons que des soutiens et des programmes exhaustifs sont nécessaires. Nous avons ces talents étonnants dans notre collectivité mais ils sont largement inexploités.

Un exemple que nous voyons actuellement à Saint John est que nous sommes un peu protégés de la récession économique parce que nous avons encore de nouvelles possibilités économiques. Toutefois, nous avons tout un groupe d'individus qui ne sont pas encore prêts à travailler ou qui n'ont jamais travaillé. Au lieu de faire venir des travailleurs migrants, nous voulons concentrer notre énergie sur ces individus afin de les aider à obtenir les éléments fondamentaux qui leur permettront de partager une partie de la richesse et de la prospérité de notre collectivité. Il faut cependant que les soutiens et la démarche soient intégrés. Il faut que tous les partenaires travaillent ensemble, ce qui est l'un de nos messages clés. Il faut du leadership dans chacun des secteurs et il faut penser de manière intégrée. Nous n'allons pas nous couper le doigt pour punir notre main. Nous continuons de voir des décisions de financement ainsi que des politiques et des programmes qui marchent très bien dans un secteur mais qui nuisent en fait aux intérêts d'un autre.

Une autre chose importante, et c'est une grande priorité de la Business Community Anti-Poverty Initiative, est d'essayer surtout de briser le cycle de la pauvreté. Nous pouvons le faire en investissant beaucoup en faveur des enfants et des adolescents. Quels sont les mécanismes de soutien et les programmes nécessaires pour assurer des chances de succès égales à tous les enfants, quel que soit leur origine familiale? Il s'agit d'un programme exhaustif d'intervention précoce ou d'une stratégie sur la garde d'enfants, ce dont vous avez déjà entendu parler dans le contexte d'une stratégie nationale sur la garde d'enfants. Comment pouvons-nous nous assurer que les premières années sont aussi productives et utiles que possible?

Comme nos enfants vont à l'école, comment pouvons-nous leur offrir un environnement favorisant leur épanouissement? Il ne s'agit pas seulement de leur assurer une bonne alimentation, bien que cela reste très important, car l'alimentation ne suffit pas pour assurer le succès. Quand ils passent à l'école secondaire, la transition est souvent difficile et nous devons donc là aussi offrir les systèmes de soutien nécessaires. Comment pouvons-nous nous assurer qu'ils feront des études supérieures si c'est ce qu'ils souhaitent?

Dans le même ordre d'idées, si le système est déficient et qu'ils deviennent adultes en n'ayant qu'un niveau de scolarité limité, comment pouvons-nous éliminer les obstacles qui pourraient les empêcher de travailler? L'un des problèmes que nous avons continuellement constatés et auquel nous nous attaquons est celui du test de connaissances générales. Pratiquement n'importe quel emploi, du secteur privé ou de la fonction publique, exige aujourd'hui un diplôme du secondaire ou de niveau équivalent mais est-ce que c'est vraiment absolument nécessaire pour faire le travail demandé? Dans bien des cas, avons-nous constaté, les gens possèdent beaucoup de compétences correspondant très bien à l'emploi, même s'ils n'ont pas de diplôme. Là encore, il y a des obstacles inhérents qui nous causent beaucoup de tort.

Le dernier sujet que je souhaite aborder, et je pense que c'est la contribution de Vibrant Communities Saint John au dossier de la pauvreté, concerne le rôle des quartiers. En examinant la situation de notre ville pour voir ce qui s'y passe et où se trouve la pauvreté, nous avons constaté qu'il y a cinq quartiers caractérisés par des niveaux très élevés de pauvreté. Quarante pour cent de leurs habitants y vivent dans la pauvreté. Au fond, même si c'est un mot qu'on préfère ne pas utiliser, ces gens vivent dans un ghetto où les possibilités d'emploi sont inexistantes et où ils n'ont pas de modèles. Notre objectif est donc de voir comment nous pouvons essayer de réinventer ces quartiers qui sont devenus des ghettos à cause d'une mauvaise gestion et d'une mauvaise planification.

(1450)

Plus important encore, comment faire pour que les résidents euxmêmes et ceux qui vivent dans la pauvreté soient les moteurs du changement? Nous devons veiller à ce que la voix des gens qui vivent dans la pauvreté soit entendue dans tout ce que nous faisons. Ils font partie de notre leadership, ils contribuent aux solutions et ils informent les décideurs.

S'il y a un message que je tiens à vous communiquer, c'est que la voix des gens qui vivent dans la pauvreté doit être entendue avec force et être au premier plan.

Merci

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de Sue Rickards.

(1455)

Mme Sue Rickards (Développement communautaire, à titre personnel): Merci d'être venus dans notre province. Nous sommes très heureux de pouvoir vous parler. Ça fait des siècles que je parle de ça, j'ai l'impression. Je suis en quelque sorte la personne âgée du groupe et je suis une représentante du monde rural. J'ai beaucoup sillonné nos rues pour la Société d'habitation du Nouveau—Brunswick, ce qui m'a permis d'acquérir beaucoup d'expérience. J'ai aussi voyagé avec Claudette Bradshaw en 1999 lorsqu'elle détenait le portefeuille du sans-abrisme. Je l'ai accompagnée dans chaque province et territoire pour voir ce qu'est le sans-abrisme. Ce fut l'un de mes privilèges et j'ai rédigé le rapport pour elle.

Il y a trois ans, j'ai co-rédigé le rapport du groupe de travail du Nouveau—Brunswick sur le secteur à but non lucratif. Le groupe de travail avait été chargé de faire le point sur ce secteur et ce que nous avons découvert, entre autres choses, c'est que le secteur à but non lucratif, à condition d'être adéquatement soutenu et renforcé, pourrait être le véhicule idéal pour réduire la pauvreté. C'est un élément crucial. Laissons tomber la prestation directe des services par les organismes supérieurs ou intermédiaires, laissons faire cela par le terrain. Voilà ma principale recommandation.

Je vais vous lire mon mémoire car, si je ne fais pas, je vais m'énerver. Les deux domaines dans lesquels le gouvernement fédéral devrait contribuer à la réduction de la pauvreté sont, premièrement, l'établissement de principes nationaux à ce sujet et, deuxièmement, le financement de programmes communautaires fondés sur ces principes.

Les politiques et programmes actuels de bien-être social et de réduction de la pauvreté reposent sur des postulats erronés. Nous supposons que les bénéficiaires de ces programmes sont des fardeaux pour la société, qu'ils ont peu ou rien à contribuer au courant socio-économique, qu'ils veulent rester passifs et exclus, qu'ils ont seulement besoin d'assez d'argent pour survivre et qu'ils essaieront d'exploiter le système chaque fois qu'ils en auront

l'occasion. En fait, la plupart des bénéficiaires du bien-être social sont capables de fonctionner de manière productive, de gagner au moins une partie de leurs revenus et de participer à de nombreux aspects de la vie sociale. Ils aspirent à être respectés comme membres actifs de la société. Je n'ai jamais rencontré personne qui soit heureux de dépendre du bien-être social et qui ne veuille pas en sortir.

Par conséquent, le gouvernement fédéral devrait revoir de fond en comble ses politiques et programmes de façon à les restructurer selon de nouveaux principes, des principes fondée sur l'idée que chaque personne a quelque chose à offrir et un talent à partager. Cela fera apparaître un large éventail de possibilités pour que les personnes marginalisées et défavorisées réintègrent le courant socio-économique central. Notez bien que je parle de possibilités et non pas d'aumône. Cela permettrait de bâtir une infrastructure communautaire dans laquelle le secteur à but non lucratif serait l'agent primordial de prestation de services intégrés. Ce secteur aide les gens à sortir de la pauvreté et à rejoindre le courant de développement social et économique au niveau communautaire. Autrement dit, considérons les pauvres comme un actif, pas un passif, car ils ont beaucoup à contribuer à la société, à condition d'en avoir l'occasion.

Deuxièmement, nous avons besoin de programmes communautaires. Il y aura évidemment toujours des gens qui dépendront d'un soutien public mais la plupart de ceux qui reçoivent actuellement une assistance passive, essentiellement sous forme de chèques, dépérissent sans jamais avoir la chance d'atteindre leur potentiel comme individus et comme membres de la société. Bien qu'il y ait beaucoup de démarches possibles pour réduire la pauvreté, mon expérience me porte à conclure que deux d'entre elles sont les plus productives : celles qui sont axées sur le logement et celles qui sont axées sur l'emploi. Quand quelqu'un a un logement sûr et abordable pour se lancer dans le courant socio-économique et qu'il obtient un emploi qui lui donne le sentiment d'être nécessaire et compétent, le problème est foncièrement réglé. La santé, l'éducation et la baisse de la criminalité découlent de la satisfaction de ces deux besoins élémentaires : le besoin d'être, la survie, et le besoin d'appartenir, la communauté.

L'action fédérale dans ces domaines peut être focalisée et puissante. En ce qui concerne le logement, la SCHL devrait être le chef de file, par le truchement d'ententes avec les provinces, pour renforcer le secteur du logement communautaire à but non lucratif comme agent primordial de prestation de service et pour encourager les gouvernements provinciaux à appuyer les organismes à but non lucratif au lieu de faire gérer eux-mêmes des programmes de logements par leur bureaucratie.

● (1500)

Nous devons aussi nous focaliser sur le logement de transition et de soutien de façon à permettre aux gens qui vivent dans des refuges d'urgence depuis des années d'en sortir. Ils n'ont pas à être là. Nous avons beaucoup de refuges d'urgence mais nous n'avons pas ce qu'il faut ensuite, des logements de transition et de soutien.

L'autre approche est la transition vers le travail. Le gouvernement fédéral devrait beaucoup investir dans des programmes de préparation à l'emploi et d'acquisition de compétences, non seulement pour ceux qui sont prêts à occuper un emploi mais surtout pour ceux qui ont un faible niveau de scolarité, des problèmes d'alphabétisation, un manque de compétences d'emploi, une participation sporadique ou nulle à la population active et un manque de confiance en soi.

Le meilleur mécanisme pour satisfaire ce faisceau de besoins est une entreprise sociale ou une entreprise de formation professionnelle ayant pour double objectif de réaliser des profits et d'apprendre à ses employés à travailler. L'économie dite sociale du Québec est le meilleur modèle à ce sujet, mais le concept d'entreprise sociale et d'entreprise communautaire gagne de l'impulsion un peu partout et devrait être renforcé, encouragé et appuyé.

Finalement, voici une troisième suggestion qui paraîtra peut-être radicale mais qui est fondée sur mon expérience récente. Le principal obstacle à l'emploi des personnes marginalisées est l'absence de moyen de transport fiable et abordable. Le gouvernement fédéral devrait créer un programme d'octroi de fonds aux particuliers pour le transport public là où c'est viable. Là où l'automobile est la meilleure option, ou la seule, il devrait racheter des automobiles usagées et les attribuer aux personnes en transition vers l'emploi, avec l'exigence obligatoire et l'appui nécessaire pour des examens des yeux, le port de lunettes et la formation à la conduite automobile et à l'entretien du véhicule. Songez aux retombées économiques que cela aurait! Il y a toutes sortes de véhicules qui ne servent à rien et tous ces gens qui ne peuvent rien faire parce qu'ils n'ont pas de véhicules. La concordance me semble idéale.

En conclusion, il est crucial de souligner que les ressources fédérales ne devraient pas être versées directement aux organismes communautaires à but non lucratif car cela engendre entre les gouvernements fédéral et provinciaux des confrontations destructrices et place les organismes à but non lucratif entre deux feux. Ce n'est peut-être pas toujours le cas mais je l'ai constaté tellement souvent lorsque des crédits fédéraux ont servi à lancer quelque chose et que la province ne veut pas reprendre le flambeau. L'ONG est alors piégée.

La meilleure organisation structurelle consiste sans doute à créer des fonds de services intégrés en exigeant des gouvernements provinciaux qu'ils travaillent ensemble, au-delà des cloisonnements et en partenariat avec les groupes communautaires pour avoir accès aux ressources.

Merci.

Le président: Merci, Sue.

C'est maintenant au tour de Bethany Thorne-Dykstra, de Voice of Real Poverty Inc.

Bienvenue, Bethany, vous avez cinq minutes.

Mme Bethany Thorne-Dykstra (présidente, Voice of Real Poverty inc.): Merci beaucoup. C'est merveilleux d'avoir l'occasion de partager avec vous l'expérience que nous avons acquise dans notre petit groupe.

Voice of Real Poverty est un organisme à but non lucratif qui se consacre à améliorer la qualité de vie, la dignité et le traitement équitable des personnes vivant dans la pauvreté au Nouveau-Brunswick, par la sensibilisation, l'éducation et l'information du public, du gouvernement et des autres organismes et agences, et par l'appui mutuel.

Nous nous rencontrons aux soupes populaires et dans les refuges de Moncton et nous restons proches de la base. Nous exigeons que 60 p. 100 de nos administrateurs soient des personnes vivant dans la pauvreté, parce que nous tenons à rester proches de cette sensibilité. Nous avons examiné la stratégie de réduction de la pauvreté de Terre-Neuve-et-Labrador et nous appuyons pleinement son approche polyvalente, mais en soulignant la nécessité de la formuler, de la gérer, de la surveiller et de l'évaluer à partir du palier fédéral.

Nous avons besoin de normes nationales. À l'heure actuelle, les taux d'assistance sociale au Nouveau–Brunswick arrivent au dernier ou à l'avant-dernier rang de toutes les provinces, dans toutes les catégories. Le taux le plus bas devrait être relevé de 70 p. 100 rien que pour atteindre la moyenne des provinces de l'Atlantique. Il y a au Nouveau-Brunswick une liste d'attente de plus de 4 000 noms de personnes à revenus modiques alors que des appartements et des maisons bon marché restent vides et que les propriétaires payent le chauffage et l'électricité et reçoivent le même prix pour leurs chambres.

Le Nouveau-Brunswick est toujours au dernier rang national en ce qui concerne le salaire minimum. Le nombre de travailleurs pauvres ne cesse d'augmenter.

Au Nouveau-Brunswick, il n'y a pas de règlement sur l'exploitation d'une maison de chambres. Des amendements avaient été proposés, ils avaient été adoptés par l'assemblée et avaient obtenu la Sanction royale en 2006 mais la responsabilité ne cesse d'être transférée d'un ministère à un autre. C'était à la Justice et c'est maintenant à Service Nouveau-Brunswick. Nous sommes la seule province qui n'a pas de règlement sur les maisons de chambres au titre de la Loi sur la location de locaux d'habitation.

Au Nouveau-Brunswick, nous avons besoin d'un tarif d'électricité pour les personnes à revenus modiques afin que les gens ne gèlent pas de froid dans leurs maisons, comme c'est arrivé le 6 avril dernier. Si les gens n'arrivent pas à payer, ils ne perdent pas seulement l'électricité, ils sont rayés des listes de logements subventionnés. Nous devons veiller à ce que chaque personne ait un toit sur sa tête. Au Nouveau—Brunswick, les personnes à revenus modiques sont pénalisées si elles essayent de partager leurs dépenses de loyer, électricité, d'épicerie ou de garde d'enfants. Elles perdent leurs prestations ou leur carte blanche. C'est ce qu'on appelle le calcul d'unité économique.

Au Nouveau-Brunswick, nous n'encourageons pas les personnes à faible revenu à trouver un emploi pour sortir de la pauvreté, car elles peuvent uniquement gagner 150\$ ou 200\$ par mois en sus des prestations d'assistance sociale qu'elles touchent.

Au Nouveau-Brunswick, nous mettons les personnes souffrant de maladies mentales en prison au lieu de leur fournir des soins. Plusieurs juges ont déclaré publiquement qu'ils en ont assez d'envoyer en prison des personnes souffrant de maladies mentales et que le gouvernement se doit de trouver une solution.

Je pourrais continuer mais je sais que mon temps de parole est limité.

Avec un taux de pauvreté de 14 p. 100 pour la province — ce qui veut dire que plus de 100 000 personnes sur notre petite population de 730 000 habitants vivent en dessous du seuil de la pauvreté —, nous vous implorons, vous du gouvernement fédéral, d'intervenir. Aidez-nous. Nous savons que la province vient juste de lancer une stratégie de réduction de la pauvreté et qu'elle a inclus certains de nos commentaires dans son plan, et nous espérons faire partie de la deuxième phase mais nous avons besoin d'aide. Il y a un problème de pauvreté dans tout le pays mais toutes les provinces ne le prennent pas aussi au sérieux que d'autres.

En conclusion, je vous remercie de m'avoir donné la parole. Voice of Real Poverty est prête à vous aider de toutes les manières possibles pour essayer d'améliorer la condition de ces personnes désespérées. L'une des plus grandes erreurs que font les gouvernements, les organismes et les agences, à mon avis, est de supposer que tout le monde est capable de se débrouiller.

(1505)

Nous voyons des cas de profonde dépression, de trouble bipolaire, de schizophrénie, et j'en passe. Nous voyons des mariages éclater et la vie d'enfants être ruinée parce qu'ils sont retirés de leur famille, qu'ils subissent de l'abus verbal ou sexuel et qu'ils tombent dans la drogue. Souvent, cela les rend tellement démunis qu'ils n'ont même plus la capacité de tirer parti des services disponibles.

Nous espérons recevoir votre aide et nous vous remercions beaucoup d'être venus ici nous écouter. Merci.

Le président: Merci, Bethany.

Nous passons maintenant à notre dernier témoin, Donna Linton, du Volunteer Centre of Charlotte County.

Bienvenue, Donna. Merci d'être ici. Vous avez cinq minutes.

Mme Donna Linton (coordonnatrice, Volunteer Centre of Charlotte County inc.): Bon après-midi. Je vous remercie de nous accueillir aujourd'hui.

Je travaille pour le Volunteer Centre of Charlotte County. Nous avons deux employés. Nos services en nature représentent plus d'un demi-million de dollars de services tangibles offerts gratuitement. Cela veut dire que, si vous êtes dans notre terrain de stationnement, vous voyez ces services sortir de nos portes.

J'ai cet emploi depuis 17 ans. Auparavant, j'ai travaillé auprès de personnes handicapées dans deux contextes différents. J'ai la grande chance de pouvoir dire que je n'ai jamais pris un jour de congé de maladie en 27 ans.

Au Volunteer Centre of Charlotte County, la principale activité consiste à gérer quotidiennement une banque d'alimentation. Nous gérons également le programme de prêt de la Croix-Rouge ainsi que cinq autres programmes pour aider les gens vivant dans la pauvreté. Je suis parvenue à la conclusion, très récemment, que... Je sais que beaucoup de gens pensent que la pauvreté est un problème pour les autres, qu'il vaut mieux ne pas s'en occuper pour ne pas être contaminé — comme si c'était une maladie — et qu'il faut l'éviter à tout prix. Ce qu'ils oublient, c'est que nous courons tous le risque de tomber dans la pauvreté du jour au lendemain et d'être à peine capables de survivre, d'avoir un logement, de nous nourrir et de nous soigner. Songez à tous les gens qui doivent acheter des médicaments et qui n'ont pas d'assurance. Ça coûte très cher à beaucoup de gens au Nouveau—Brunswick.

Bien des gens pensent que la pauvreté est une chose qui arrive à ceux qui ne sont pas prudents, qui ne s'occupent pas bien d'euxmêmes ou de leur famille ou qui veulent simplement exploiter le système. Il est temps de faire comprendre au public que les personnes vivant dans la pauvreté sont des personnes qui tiennent à bien s'occuper d'elles-mêmes et de leurs familles, qui sont généreuses et qui essayent de s'en sortir le mieux possible. Je le constate quotidiennement.

Il faut faire comprendre que les organismes aidant les personnes dans le besoin ne peuvent pas le faire tout seuls. Ils n'ont pas les ressources nécessaires pour aider toutes les personnes démunies mais ils font tout leur possible. Si les gens parvenaient à comprendre qu'il ne faut pas stigmatiser la pauvreté, que ce n'est pas une maladie qu'on doit éviter ou ignorer mais que c'est un événement qu'on ne peut éviter sans aide, alors nous serions mieux à même de rendre les choses un peu plus faciles aux personnes vivant dans la pauvreté.

Une infirmière de santé publique du réseau scolaire a révélé récemment que 27 p. 100 des enfants arrivent chaque jour à l'école sans y être prêts et que c'est un phénomène général. Si vous examinez les chiffres de Food Banks Canada, vous verrez que 33,2

p. 100 des utilisateurs des banques d'alimentation sont des enfants. Nous avons donc encore du travail à faire.

Dans mon organisation, au cours des années, et c'était juste par désespoir... Comment gérer entre 5 000 et 10 000 livres de produits alimentaires par mois devant être distribués 300 fois à 274 familles différentes? Ce que je veux dire, c'est que, 300 fois par mois, mon employée et moi-même nourrissons des familles et nous les nourrissons entre une période de deux jours et de cinq jours.Environ 40 p. 100 de ces familles reviennent ; environ 20 p. 100 reviennent plus d'une fois par mois, quelquefois jusqu'à quatre fois par mois ; et environ 15 p. 100 ne reviennent pas chaque mois mais viennent une fois tous les six mois.

Nous sommes un organisme de bénévolat. Nous avons 34 bénévoles qui nous donnent plus de 600 heures par mois. Il se trouve que notre plus grand groupe de bénévoles est composé de jeunes de sept à 14 ans. C'est la troisième année que nous employons ces jeunes bénévoles qui acquièrent des compétences en travaillant chez nous. Hier, il n'y avait pas d'école dans la province. Neuf enfants se sont présentés à nos portes à 8 h 30 du matin, ce qui m'a beaucoup surprise car j'ai deux enfants qui ne se lèveraient probablement pas avant 8 h 30 pour aller au Centre. Nous avons assuré le transport de quatre d'entre eux et les autres sont venus par leurs propres moyens.

Voici mes recommandations. Fournir un financement stable aux organismes de bénévolat tels que les banques d'alimentation, les services de transport ruraux et les refuges de sans-abri afin qu'ils puissent nourrir, habiller et aider les personnes dans le besoin.

Examiner les paiements de soutien du revenu. Fournir une éducation à un prix abordable aux personnes vivant dans la pauvreté. J'ai une fille qui paie 300 \$ par mois de frais d'intérêts et je connais donc bien la situation. Rendre le système d'assurance–emploi plus accessible avec moins de temps d'attente, absolument. Permettre à ces familles d'avoir accès à des fonds d'urgence sans récupération. Si vous avez besoin de fonds d'urgence pour payer votre loyer, vous êtes pauvre pendant les six mois suivants.

Dresser un plan pour ceux qui choisissent le loisir plutôt que le travail. Il y a beaucoup de validité là-dedans. Je sais que beaucoup préfèrent rester à la maison plutôt qu'aller travailler et je peux vous dire pourquoi. Je les comprends. Veillez à ce que les personnes qui ont besoin de parler à quelqu'un puissent le faire. Être pauvre est une source de tension énorme pour des gens qui sont obligés de demander de l'aide pour la première fois de leur vie, et je pense que de plus en plus de Canadiens seront confrontés à cette situation dans les mois à venir.

Faire en sorte que la société et les gens d'affaires comprennent bien ce qu'est la pauvreté en exposant franchement la détresse réelle des plus de 100 000 néo-brunswickois qui vivent dans la pauvreté — c'est le chiffre de Shawn Graham.

● (1510)

J'aimerais qu'on relance une chose qui s'appelait le Jeu de la pauvreté.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la période des questions. Chacun aura sept minutes et je commence avec mon collègue de gauche.

M. Savage, vous avez la parole.

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci beaucoup. À la fin de chaque session, notre président remercie les participants en disant que ce sont eux qui travaillent sur la ligne de front

On peut dire que vous êtes sur la ligne de front de la pauvreté. Vous êtes un peu les hôpitaux de campagne de la pauvreté — Sue, Bethany, Donna et Susan. Je pense, Wendy et Monica, que vous essayez de changer un peu les paramètres et que vous faites un travail remarquable.

Nous avons entendu de bonnes idées aujourd'hui. J'aime le mandat, Bethany, que 60 p. 100 de vos administrateurs vivent dans la pauvreté. Cela veut dire qu'ils sont directement touchés par les décisions qu'ils prennent.

Suzan, je voudrais en savoir plus sur les services médicaux pour les sans-abri. Vous avez dit que c'est à titre gracieux. Qu'est-ce que ça veut dire dans notre système médical? Cela veut-il dire que les sans-abri n'ont pas droit à l'assurance médicale?

Me Susan Crouse: Il arrive souvent que les sans-abri perdent leur carte d'assurance, et ce sont des gens de passage. Ils l'ont oubliée en partant de chez eux ou on la leur a volée. Ils ne peuvent donc pas présenter de carte valide à l'hôpital ou à la clinique. On les repousse et on ne s'occupe pas d'eux. Certes, ils finiront par obtenir une carte mais, entre-temps, ils vivent à la rue et ils ne sont pas assurés.

● (1515)

M. Michael Savage: Donc, ce que vous faites...

Me Susan Crouse: Il faut ajouter qu'ils peuvent fort bien n'avoir aucune autre forme d'identification à présenter à la province pour prouver même qu'ils sont canadiens.

M. Michael Savage: Ou ne pas avoir d'adresse fixe?

Me Susan Crouse: Exactement, ne pas avoir d'adresse fixe.

M. Michael Savage: Parlez-moi un peu de ce que vous faites et des circonstances dans lesquelles...

Me Susan Crouse: Comme je l'ai dit, nous sommes maintenant financés par la régie régionale de la santé. L'infirmière praticienne et moi-même avons donc un salaire. Nous pouvons nous occuper de quiconque se présente à notre porte.

Nous sommes associées au refuge des sans-abri et beaucoup de nos clients viennent donc du refuge. Beaucoup de personnes sont également envoyées par des agences communautaires. Il y a ici un programme appelé Reconnect, pour les sans-abri, et certains de nos clients en proviennent. Nous faisons ce que fait normalement un médecin de famille : nous faisons des examens médicaux, nous examinons les bébés, nous suivons les grossesses, nous donnons des conseils sur la toxicomanie. Comme nous sommes les seules à fournir ces services sans assurance médicale, nous sommes souvent dans l'impossibilité d'aiguiller les clients vers d'autres services et nous fournissons donc nous-mêmes les traitements.

Nous faisons des pressions auprès des services sociaux pour qu'ils essayent d'accorder à ces personnes le soutien auquel elles ont droit.

M. Michael Savage: Je suppose que certains de vos clients ne souhaitent pas être aiguillés vers d'autres services de santé. Ils n'ont peut-être pas eu une bonne expérience dans le passé.

Me Susan Crouse: Oui. Souvent, leurs contacts avec les autres services ont été des échecs... C'est parfois frustrant pour nous quand nous estimons qu'ils devraient consulter un spécialiste, par exemple, et qu'ils n'ont pas dans leur vie la structure leur permettant d'aller voir un spécialiste à 8 h 30 du matin. Dans certains cas, ils se font expulser. Il faut pouvoir leur accorder des soins de manière flexible, au moins au départ.

M. Michael Savage: Que signifie Salvus?

Me Susan Crouse: C'est le mot latin pour sain, ou sauf, et c'est ce que nous souhaitons à nos concitoyens.

M. Michael Savage: Merci beaucoup.

Vous avez dit que d'autres provinces ont des stratégies de lutte contre la pauvreté, et nous en avons d'ailleurs déjà un peu parlé.

Ce n'est pas qu'une question de ressources. Terre-Neuve-et-Labrador a lancé sa stratégie anti-pauvreté au moment où elle était le plus endettée. C'était avant la manne pétrolière. C'est donc beaucoup plus une question de volonté politique que de ressources, n'est-ce pas? C'est relié à la manière dont les gouvernements fixent leurs priorités.

Mme Monica Chaperlin: Je pense que c'est une question de leadership et pas seulement de volonté politique.

Beaucoup de collectivités étudient la manière dont les gens d'affaires de Saint John se sont réunis pour agir. Il n'est pas normal que des gens d'affaires se concentrent sur cette question particulière mais il faut qu'il y ait du leadership dans chaque secteur et c'est ce que nous attendons de tous.

Cela veut dire que le gouvernement fédéral doit avoir la volonté politique d'admettre que nous avons un problème. Comme on l'a dit à Saint John: « Nous avons un problème et nous allons le résoudre. Nous ne savons pas encore comment mais nous allons le faire. »

M. Michael Savage: Pour ce qui est de réinventer les quartiers, nous avons entendu hier Paul Shakotko, quelqu'un qui travaille dans ma propre collectivité de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. Il fait partie de Centraide. C'est le genre de travail que fait Centraide dans les collectivités. Elle l'a fait à Spryfield et à Halifax et elle le fait maintenant à Dartmouth.

Est-ce que Centraide travaille avec vous? Est-ce un modèle que vous connaissez bien?

Mme Wendy MacDermott: Je sais que Centraide participe activement à la rénovation des quartiers dans tout le pays mais un peu moins à Saint John. Toutefois, nous avons beaucoup de partenaires. À Saint John, par exemple, le ministère provincial du développement social a participé au plus grand projet de construction de logements de la province, qui comporte 388 unités. Il a déclaré que nous devions transformer ce quartier et que nous devions le faire à partir de la base. Nous devons restructurer complètement le quartier de manière très intégrée de façon que chacun de ses habitants soit fier d'y habiter. Actuellement, très peu de gens veulent y vivre.

M. Michael Savage: Si nous tenons ces audiences et si nous pensons qu'il est important de sillonner le pays — et nous ne voyageons pas en avion d'affaires —,c'est parce que nous voulons voir ce qui se fait vraiment sur le terrain. C'est différent d'une collectivité à l'autre.

On nous a beaucoup parlé aujourd'hui du fait que les prestations d'assistance sociale au Nouveau—Brunswick sont très faibles. Quelqu'un nous parlait ce matin de 294 \$ par mois et disait que c'était 254 \$ en 1974, année où le montant a été réduit avant d'être relevé il y a quelque temps. Comment peut-on vivre avec ça?

● (1520)

Mme Bethany Thorne-Dykstra: C'est impossible.

Il se trouve que j'exploite une ferme laitière. Il m'est souvent arrivé de dire que je suis assujettie à plus de règlements, plus de restrictions et plus de responsabilités quant à la manière dont je traite mes vaches que ce que je vois avec nos pauvres. J'en ai été tellement troublée que c'est ce qui m'a amenée dans cette organisation. Je trouve cela très troublant et personne n'a encore pu m'expliquer la raison. Quelqu'un le fera peut-être un jour mais... La somme de 294 \$ dont vous parlez concerne une personne seule employable, comme on dit. Nous gérons des soupes populaires et je défie quiconque de venir avec moi à une soupe populaire et de choisir quelqu'un pour l'engager dans son bureau. Certains de ces clients sont mes meilleurs amis mais ils savent que je ne les engagerais jamais sur ma ferme parce qu'ils ont de gros problèmes. Dans le monde d'aujourd'hui, ils ne sont pas employables. À raison de 294 \$, ils ont 3 500 \$ par an pour vivre. Certains propriétaires d'appartements ont abaissé leurs loyers au niveau du chèque de prestation parce qu'ils savent que ce chèque arrivera chaque mois, mais cela veut dire qu'il ne reste absolument rien au prestataire pour subvenir à ses besoins.

Avant que le gouvernement provincial actuel arrive au pouvoir, il avait annoncé un plan magnifique pour lutter contre la pauvreté. Il avait dit qu'il allait relever le taux jusqu'à la moyenne des provinces de l'Atlantique. Cela veut dire qu'il aurait dû l'augmenter de 70 p. 100 pour atteindre le niveau de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. Quelqu'un peut-il m'expliquer cela car je ne comprends pas? Même si vous avez la chance d'être classé dans la catégorie des personnes handicapées et d'être une personne seule, dans cette province vous recevrez au maximum 600 \$ par mois. Et pour être classé dans cette catégorie, vous devrez prouver que vous ne pouvez prendre personnellement soin de vousmême. C'est incroyable.

Le président: Merci beaucoup.

Je donne la parole à Mme Beaudin.

Vous avez sept minutes, madame.

[Français]

Mme Josée Beaudin (Saint-Lambert, BQ): Merci beaucoup.

Madame Thorne-Dykstra, faites-vous partie du comité qui travaillera sur la stratégie de lutte à la pauvreté ici?

[Traduction]

Mme Bethany Thorne-Dykstra: Non.

J'ai présenté un mémoire. Il y a eu des réunions dans différentes régions et j'ai assisté à celle de Moncton.

[Français]

Mme Josée Beaudin: On vient de nous dire qu'une trentaine de partenaires feront partie de la phase 2 de cette stratégie, et vous ne serez pas parmi ces partenaires.

[Traduction]

Mme Bethany Thorne-Dykstra: Je n'ai pas été invitée pour la série actuelle.

[Français]

Mme Josée Beaudin: Je viens du Québec. Tout d'abord, je suis fière de voir six femmes très actives, très impliquées, qui connaissent bien le dossier et qui travaillent très fort sur le terrain. Avant d'être députée, je travaillais aussi sur le terrain pour un organisme communautaire au Québec. Vous nous proposiez de regarder ce qui se fait ailleurs et de noter les pratiques exemplaires. Je vous entends parler de financement de base, entre autres pour les organismes communautaires. En faites-vous une priorité? Quand vient le temps de prendre une décision importante, j'essaie de faire la différence entre ce qui est urgent, essentiel ou prioritaire. Dans quelle catégorie placeriez-vous le financement de base pour les organismes communautaires?

[Traduction]

Mme Sue Rickards: C'était dans le rapport du groupe de travail sur les organismes à but non lucratif. Nous avons fait une tournée de la province et des représentants de plusieurs centaines d'organismes à but non lucratif nous ont dit qu'un financement stable est absolument la toute première priorité pour chacun d'entre eux. Ça passe avant tout le reste.

[Français]

Mme Josée Beaudin: Comment voyez-vous ce financement? Comment voudriez-vous qu'il parvienne aux organismes communautaires? Vous êtes-vous questionnée un peu sur sa structure ou son fonctionnement?

● (1525)

[Traduction]

Mme Sue Rickards: C'est une question très difficile car il y a beaucoup de types d'organismes différents. Certains dispensent des services dans le cadre d'une entente contractuelle au nom d'un gouvernement. Ils devraient recevoir un financement de base sur lequel ils pourraient compter, chaque année, avec des augmentations selon le coût de la vie. Cela devrait être prévu dans le contrat. Ce n'est pas compliqué.

En ce qui concerne les autres organismes qui sont essentiellement financés par projet, plusieurs méthodes sont envisageables. Par exemple, une partie des fonds du projet pourrait être accordée pour les frais d'exploitation, ou les responsables pourraient formuler une demande pour obtenir des crédits d'un fonds central. Il y aurait un fonds central. Nous n'avons jamais déterminé d'où viendrait l'argent. Des loteries, peut-être? C'était une possibilité mais, s'il y avait un fonds central auquel les organismes à but non lucratif pouvaient s'adresser, et s'ils pouvaient démontrer qu'ils sont stables, qu'ils ont de bons conseils d'administration et des modèles de gouvernance, etc., ils seraient admissibles à un certain niveau de financement de base chaque année. Toutefois, nous n'avons pas vraiment de bonne formule.

[Français]

Mme Josée Beaudin: Merci beaucoup.

Madame Crouse, comment faire pour qu'il y ait beaucoup plus de services comme le vôtre?

[Traduction]

Me Susan Crouse: Voulez-vous dire que le gouvernement fédéral pourrait fournir plus de services médicaux? C'est le sens de votre question?

[Français]

Mme Josée Beaudin: Ce pourrait être par le gouvernement fédéral. J'imagine que lorsque vous faites votre travail, vous vous dites qu'il y a un manque de ressources sur le plan des services d'infirmières ou en médecine, pour les personnes itinérantes. J'imagine que vous vous dites que vous devriez être plus nombreux. Quelles sont les solutions, à tous les niveaux?

[Traduction]

Me Susan Crouse: Nous avons une crise énorme dans le domaine de la santé, comme vous le savez probablement, au Nouveau-Brunswick. Nous avons sur les listes d'attente à Moncton environ 5 000 patients sans médecin de famille. Il est très difficile de dispenser des services aux personnes qui sont marginalisées, qui prennent beaucoup de temps et qui ont des besoins complexes. Il est cependant important de répondre à ces besoins, et il est important de travailler avec notre association médicale et avec les différents paliers de gouvernement pour s'attaquer à ce problème, et aussi pour dispenser de la formation. Nous avons des gestionnaires compétents mais tout le monde fait face à des contraintes à cause des restrictions budgétaires au niveau provincial. Il y en a eu pour la santé mentale où l'on a de longues listes d'attente. Le processus établi pour consulter un médecin est très lent. Il est donc important de veiller à ce que les personnes vivant dans la pauvreté puissent être traitées plus rapidement.

Comme je l'ai dit, les médicaments nous posent d'énormes problèmes. Quelqu'un qui dépend de l'assistance sociale peut obtenir une carte blanche d'assurance. Par contre, si vous essayez de trouver un emploi et d'améliorer votre situation, vous perdez votre carte blanche et vous devez alors passer par une formule très complexe dans laquelle on tient compte de votre revenu, et obtenir des lettres de votre médecin et de la pharmacie indiquant exactement ce dont vous avez besoin. C'est un système complexe. Le simplifier ou prévoir une sorte de régime d'assurance—médicaments pour les personnes qui travaillent serait un grand progrès.

Quelqu'un parlait des besoins des enfants. Essayer de fournir des services de garde adéquats à une mère élevant seule ses enfants, afin qu'elle puisse aller travailler ou faire des études, serait également un énorme progrès.

Le président: Nous allons manquer de temps mais avez-vous une brève réponse, Monica?

Mme Monica Chaperlin: Oui. Cela vient de me frapper. Je ne sais pas si vous avez déjà entendu parler du Conseil canadien de développement social. Il défend depuis longtemps l'idée que les fonds sociaux émanant du gouvernement fédéral devraient être protégés par un mécanisme de transfert social car l'argent est versé aux provinces mais nous n'avons aucune assurance qu'il est vraiment consacré aux besoins sociaux. Nous soupçonnons que non.

Réduire la pauvreté exige un investissement, ça ne fait aucun doute. Les gens d'affaires diront que ça fait beaucoup d'argent mais je crois que ça vaut la peine. C'est un investissement. Il nous incombe de faire ces nouveaux investissements, nous devons protéger l'argent et il faut qu'il passe par les provinces — je suis d'accord avec Susan —, et les collectivités doivent travailler avec leur province.

● (1530)

[Français]

Mme Josée Beaudin: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

M. Martin.

M. Tony Martin (Sault Ste. Marie, NPD): Je tiens à nouveau à vous remercier d'être venues. C'est toujours très utile d'entendre des personnes comme vous.

Si j'ai bien compris, tout le monde réclame du leadership. J'ai entendu quelqu'un réclamer que les programmes soient dispensés par les organismes communautaires à but non lucratif qui connaissent les gens, qui connaissent les collectivités et qui peuvent agir. J'ai cependant entendu dire aussi que vous manquez d'argent et de ressources et qu'il faut donc en injecter plus dans le système.

Vous avez voyagé avec Claudette dans tout le pays. Moi aussi, j'ai sillonné le pays, il y a à peu près deux ans, pour faire le point sur la pauvreté. Quand on parle de pauvreté, on parle évidemment de gens sans abri. C'est incontournable. Il y a beaucoup d'organismes de bonne volonté qui travaillent 24 heures sur 24 et utilisent toutes leurs ressources pour essayer de fournir de l'aide. Leurs membres sont épuisés, ils ne rajeunissent pas et ils commencent à manquer d'argent. J'ai entendu le même message aujourd'hui.

Je voudrais me concentrer sur une chose que j'ai retenue du voyage que j'ai effectué, et qui a été mentionnée plusieurs fois aujourd'hui. C'est la question du leadership. À Calgary, par exemple, il y a chaque soir 3 500 à 4 000 personnes qui couchent dans la rue. C'est d'autant plus étonnant que cette ville est l'exemple même de la nouvelle richesse du pays, avec le pétrole et tout le reste, mais on voit ces gens la nuit au pied des tours de bureaux. À l'époque, il y a deux ans, le conseil municipal adoptait des règlements pour faire du sans-abrisme un comportement criminel. Il était interdit de dormir dans les parcs ou sous les ponts, il était interdit de se promener dans les centres commerciaux pour se réchauffer. Il y avait un refuge qui accueillait 1 200 personnes chaque nuit. Il y en avait d'autres, plus petits, dans les banlieues, et les gens étaient transférés de l'un à l'autre. Il y avait probablement au maximum 2 000 personnes. Il en a donc 1 500 autres ou plus qui se démènent pour essayer de trouver un endroit où dormir afin de ne pas se faire arrêter.

Susan, vous avez parlé de justice réparatrice. Si nous nous mettons à criminaliser ces personnes, nous allons devoir faire quelque chose si nous ne voulons pas que nos prisons débordent. Vous avez dit que nous envoyons en prison les personnes souffrant de maladies mentales, ce que je trouve absolument innommable. Je me demande quelle peut être la solution. Comment arrêter ça?

Me Susan Crouse: L'une des difficultés que pose le système pénal, à mon avis, est que, si les gens ont besoin d'aide pour des choses comme la drogue et l'alcool, et si ces problèmes les mettent en conflit avec la loi, à moins d'entrer dans le système fédéral, c'est-à-dire d'obtenir plus de deux ans, ils aboutissent dans le système provincial où ils ne reçoivent aucun traitement pour leurs problèmes de drogue et d'alcool, ce qui est vraiment triste parce que c'est en réalité cela qui les a mis en difficulté.

Je crois beaucoup à la justice réparatrice parce que j'ai constaté que ça marche. Nous avons beaucoup d'anciens délinquants qui viennent dans notre clinique et j'ai constaté que ça marche. Ils sont capables de rendre quelque chose à leur collectivité en travaillant dans les écoles, par exemple, parce qu'ils réussissent à se réconcilier avec eux-mêmes, en réalité. C'est de ça qu'il s'agit, à mon avis.

M. Tony Martin: Savez-vous qu'il y a actuellement devant la Chambre un projet de loi en vertu duquel on imposerait une peine minimum obligatoire pour avoir fumé de la marijuana?

Disons que c'est un autre type de leadership. Ed aura peut-être quelque chose à nous dire à ce sujet. C'est le suivant sur la liste. Il était avocat autrefois, avant de faire de la politique.

(1535)

Le président: Il pourra remettre les pendules à l'heure.

Me Susan Crouse: Je pense que nous avons même de la marijuana dans notre eau parce que tous ceux à qui nous faisons passer des tests en ont. Ce sera difficile.

Mme Sue Rickards: Puis-je faire une remarque sur l'orientation générale du débat? La semaine dernière, j'ai participé à une conférence sur les stratégies de réduction du crime. Ça ressemblait beaucoup à une conférence sur les stratégies de réduction de la pauvreté. Il y a beaucoup de points communs, que ce soit au sujet du crime ou de l'éducation. Pourquoi les enfants ne restent pas à l'école, bla, bla. Il y a des problèmes de toxicomanie, des problèmes d'EFA-EAF qui ne sont pas diagnostiqués, des problèmes d'apprentissage. Tous ces facteurs entrent en jeu. Bien sûr, la pauvreté est le déterminant le plus évident d'une mauvaise santé, d'une faible scolarité et de tout ce qui s'ensuit.

Le problème fondamental est toujours d'ordre structurel. Ce sont les cloisonnements au sein du gouvernement qui font qu'il est virtuellement impossible de travailler avec les gens dans leur totalité parce qu'il faut frapper à de nombreuses portes. C'est cela qui nous épuise. Nous sommes épuisés parce que nous devons utiliser tel programme ici, tel autre programme là, et tel autre encore à un autre niveau... Oui, nous voulons de la formation mais vous ne pouvez pas dire que c'est de la formation si vous parlez aux agents fédéraux parce que la formation a été dévolue à la province. On ne peut donc parler de formation qu'au gouvernement provincial. Quand on parle au gouvernement fédéral, on doit parler de compétences de vie active.

Apprendre tout cela est épuisant quand on est bénévole — et même quand on ne l'est pas mais que, comme Donna, on a consacré toute sa vie professionnelle sur le front de la pauvreté, probablement en travaillant pour un organisme à but non lucratif qui se bat avec toutes ces questions chaque jour.

Mme Bethany Thorne-Dykstra: Si je peux ajouter un mot, je pense que ce qui est le plus perturbant, c'est de voir qu'il y a des problèmes réels, comme le problème de logement dont j'ai parlé, avec des logements vides qui sont chauffés et pour lesquels les propriétaires reçoivent de l'argent même s'il n'y a pas d'occupants, et que vous allez vous adresser à votre gouvernement, dans une réunion à huis clos, et que vous allez voir deux ministères... Nous avons rencontré à huis clos des représentants des ministères du développement social et de l'énergie à ce sujet. Ils ne nous prennent pas au sérieux.

Je ne tire aucune fierté du fait que nous ayons dû leur faire honte devant les médias pour attirer l'attention sur le problème, pour les faire agir. Je n'en suis pas fière mais je le referais. Je le referais parce qu'il faut que quelqu'un agisse. En six jours, parce que nous avons dévoilé cette situation, 200 personnes ont été logées. Les autorités ont dû faire quelque chose. On a laissé tomber tout le reste et on a commencé à réparer les logements et à y faire entrer des gens.

J'ai horreur de travailler de cette manière. Je ne pense pas que nous devrions être obligées d'agir de cette manière. Je pense qu'il y a quelque chose qui ne marche pas quand on ne peut même pas avoir une réunion dans le respect et traiter des vrais problèmes.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Komarnicki, pour sept minutes.

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Merci, monsieur le président.

La pauvreté est évidemment un problème très grave. Beaucoup d'entre-vous en assumez le fardeau sur le terrain. Ce n'est pas une maladie, comme vous l'avez dit, mais un événement qu'il faut surmonter. Nous apprécions le travail que vous faites.

Je perçois un sentiment de frustration et peut-être aussi un peu d'épuisement parmi vous toutes qui êtes confrontées à cette situation sur le terrain. Je sais que nous avons entendu divers témoins parler de la manière dont les programmes sont conçus et dont l'argent est distribué.

Sue Rickards, j'apprécie votre énergie et votre affirmation que certaines idées radicales ne seraient peut-être pas si mauvaises. Peut-être devrions-nous repenser complètement la manière dont ces programmes sont dispensés, en écoutant plus les gens de terrain pour nous assurer que nous répondons aux besoins au lieu de verser simplement des fonds dans des secteurs particuliers, qu'il y ait un besoin ou non. Je prends note de ce que vous avez dit.

Peut-être devrions-nous intituler ce rapport le rapport qui chamboule tout, comme vous le suggériez, pour revoir la question sous un autre angle. J'apprécie toutes vos remarques.

La question qui a souvent été mentionnée est de savoir comment aider les gens à sortir de ce cycle. Tous ne le pourront pas, je le sais. Il faudra peut-être agir différemment avec ceux-là. Toutefois, une bonne partie de ce que j'ai entendu aujourd'hui et hier portait sur la manière d'amener ces gens à avoir le pouvoir de changer de situation.

Je comprends bien que les différents paliers de gouvernement doivent collaborer et travailler en harmonie. Nous devons intégrer ce que nous faisons. Susan, pourriez-vous nous donner des exemples précis de la manière dont on pourrait aider les gens à avoir le pouvoir de s'en sortir? En fait, je pose la question à tous les témoins.

Nous semblons bien faire au sujet des conséquences des événements au lieu de prendre des mesures préventives. Si vous avez des suggestions, j'aimerais les connaître.

● (1540)

Me Susan Crouse: Je peux vous donner un exemple de notre clinique.

Comme je l'ai dit, nous travaillons avec des toxicomanes. L'une de nos clientes était droguée et vendait de la cocaïne. Je peux en parler parce qu'elle m'a autorisé à le faire. Elle est venue demander notre aide. Aujourd'hui, nous l'employons comme adjointe administrative à temps partiel. Elle reconnaît des gens dans la rue qui ont besoin d'aide et elle les envoie à la clinique. Elle a même adopté l'une des filles d'une travailleuse de rue et elle s'est mariée. Maintenant, elle se prépare à nous quitter pour suivre des cours dans le but de mettre sur pied un centre d'aide des femmes.

C'est une personne dont les capacités en lecture étaient probablement inférieures à celles d'une huitième année. Nous avons tenu compte de sa situation dans notre bureau. Quand nous travaillons à l'ordinateur, nous devons interpréter ce qu'elle écrit mais elle a aujourd'hui le sentiment de faire partie de cet organisme qui l'aide. Elle peut maintenant faire autre chose et laisser sa place à quelqu'un d'autre.

C'est un exemple parmi d'autres. Nous avons des gens qui s'occupent aujourd'hui de l'entretien de notre bureau et qui envisagent de mettre sur pied un service pour faire des ménages. Nous leur donnons de vrais emplois et leurs payons de vrais salaires, pas seulement 7,50 \$ l'heure. Nous leur donnons l'assurance médicale et des choses qu'ils peuvent investir pour leur propre avenir.

Mme Donna Linton: J'ai souvent vu la même chose là où je travaille. Nous engageons des gens pour des contrats de durée limitée. Généralement, c'est pour un maximum de 12 semaines, ce qui n'est pas idéal car, une fois que nous les avons formés, ils s'en vont. Deux adultes sont revenues me voir pour me dire que je leur avais donné des lettres de référence tellement positives qu'elles avaient pu décrocher un emploi.

Une autre chose dont je veux vous parler, puisque vous représentez le gouvernement fédéral, concerne le programme d'emploi d'été des étudiants. Nous accueillons chaque année une étudiante, depuis 17 ans, et j'ai toujours choisi quelqu'un d'un milieu économique défavorisé. Généralement, c'est l'aînée d'une famille monoparentale. Il y a cinq autres enfants. L'étudiante de cet été reviendra pour la cinquième année. Je peux vous dire que ses 2 000 \$ par an sont une ressource inestimable pour sa famille et pour lui permettre de faire ses études. Elle entrera cette année dans un programme de services humains et c'est probablement directement relié à son emploi d'été chez nous.

Je crois comprendre que le programme... Une année, on nous avait dit que nous étions l'un des groupes qui ne pourraient pas engager d'étudiante. Je vais aller vérifier ce qui se passe. J'aimerais que l'on accorde la priorité à des organismes comme le nôtre qui choisissent des étudiants de familles où il n'y a qu'un revenu. Comme indicateur de la pauvreté, si vous avez moins de 20 000 \$, vous y êtes. s'il n'y a qu'un seul revenu dans la famille, même si c'est plus de 20 000 \$, vous y êtes aussi. Voilà les familles que je vois. Sur les 200 familles et 300 enfants qui viennent chaque mois, nous voyons des familles où il n'y a qu'un seul revenu et qui ont énormément de mal à s'en sortir

Le président: Allez-y, Sue.

Mme Sue Rickards: Je veux simplement donner un exemple. J'ai travaillé avec quelques familles qui habitaient dans des logements à but non lucratif d'une petite collectivité. Elles étaient persécutées par leurs voisins parce qu'elles étaient au BS, etc., etc. Elles m'ont dit que la seule manière pour elles de se sentir à l'aise dans cette collectivité et d'y être acceptées serait de trouver du travail.

C'est ce jour-là que je me suis sérieusement mise à réfléchir à l'idée d'entreprise sociale, car le travail, c'est beaucoup plus que de l'argent. Évidemment, c'est aussi de l'argent mais c'est aussi la manière dont on se définit. Si vous avez un emploi, ça veut dire que quelqu'un a besoin de vous. Vous avez une responsabilité. C'est avant tout une question de responsabilité.

Le résultat est que nous avons lancé une entreprise appelée Born Again J.E.A.N.S. Nous faisions de la récupération de vieux vêtements et ces femmes en faisaient de nouveaux vêtements. L'entreprise a fonctionné pendant six ans. Elle n'a jamais produit suffisamment pour subvenir totalement à leurs besoins mais nous avons réussi à leur donner du travail. C'était essentiellement financé par ma mère, en fait. À la fin, deux familles sont totalement sorties du système de bien-être social et elles n'y sont jamais retournées. Elles préféreraient mourir plutôt que d'y retourner. Leurs enfants sont allés à l'école et ont fini leurs études. Les résultats ont été géants.

Voilà pourquoi je suis si enthousiaste à l'égard de cette méthode. Ce n'est pas le traditionnel : « Oh, ma pauvre, prenez ceci par charité, et cela par charité ». Il faut valoriser les gens. C'est quand ils ne sont pas valorisés, qu'ils n'ont pas de responsabilité et que personne n'a besoin d'eux qu'ils commencent à avoir des difficultés. C'est ce que l'expérience m'a appris.

• (1545)

M. Ed Komarnicki: Merci.

Je voudrais poser une question à Monica avant la fin de mon temps de parole.

J'étais très intéressé d'apprendre que des entreprises locales avaient décidé de s'attaquer à ce problème et, en particulier, d'assumer la responsabilité d'agir. Vous avez dit que certaines politiques fiscales pourraient être utiles pour diffuser ce concept. Pourriez-vous nous donner des précisions?

Je sais que mon temps de parole est écoulé et je vais donc pas rester là, même si j'avais d'autres questions à poser.

Mme Monica Chaperlin: Avez-vous dit « des politiques fiscales »?

M. Ed Komarnicki: Oui, pour les entreprises. Je pense que vous faisiez référence à l'impôt sur le revenu.

Mme Monica Chaperlin: Vous serez peut-être surpris d'apprendre que la Business Community Anti-Poverty Initiative croit beaucoup au principe d'un salaire décent et au principe que les entreprises doivent assumer une part de la responsabilité.

Toutefois, des choses comme la réduction de la TPS ou la baisse de notre taux d'imposition, au Nouveau-Brunswick, n'ont pas particulièrement enthousiasmé la Business Community Anti-Poverty Initiative. Comme je l'ai dit, c'est peut-être bien pour certaines personnes mais ça ne nous aide pas. En fait, ce genre de réduction d'impôt débouche sur de sévères restrictions budgétaires qui nous font beaucoup de mal.

M. Ed Komarnicki: Quelle serait donc votre suggestion, du point de vue fiscal?

Mme Monica Chaperlin: Pourquoi ne pas rétablir ce 1 p. 100 de TPS en le consacrant spécialement au développement social? Pourquoi pas?

Nous devons investir de l'argent. Ça coûte de l'argent, ce travail. On peut pas changer la situation sans argent. On peut pas s'attendre à ce que les ministères soient complètement chamboulés car ça ne se fera pas. Si vous voulez adopter de nouvelles manières d'agir, vous avez besoin de nouveaux fonds d'investissement pour pouvoir montrer comment ça marche et pour faire des économies plus tard.

Le président: Merci.

Il me reste deux noms sur ma liste, M. Savage et M. Lobb. Chacun d'entre eux aura cinq minutes pour conclure.

M. Savage, vous avez la parole.

M. Michael Savage: Je vais vous demander quelque chose que je n'ai demandé à personne d'autre.

En guise de préface, permettez-moi de dire que la personne la plus remarquable que j'ai rencontrée dans ma vie était probablement une certaine Ingrid Munro, du Danemark. Elle était retraitée et elle était responsable d'un Fonds d'hébergement africain. Une cinquantaine de mendiants de Nairobi lui avaient demandé de les aider. C'étaient des femmes qui n'avaient rien. Elle a mis sur pied un service de microcrédit appelé Jamii Bora.

De l'autre côté, il y avait une certaine Béatrice, une femme aveugle de 50 ans. Elle avait sept enfants et 12 petits-enfants. En deux ans, ses sept enfants sont tous morts du sida et de la tuberculose et elle s'est retrouvée avec les petits-enfants. Elle se demandait si elle ne devrait pas mettre de l'arsenic dans leur soupe. Elle nous a raconté cela à Nairobi. Alexa McDonough était avec moi.

Au lieu de cela, elle a emprunté l'équivalent de 20 \$ US à ce service de microcrédit. Aujourd'hui, elle a quatre micro-entreprises. Ce n'est pas Coca-Cola ou GM. Elle vend des fruits et légumes. Elle est propriétaire et elle fait des choses comme ça.

Pensez-vous qu'un tel modèle pourrait marcher ici?

L'autre chose que disait Ingrid — et ce n'était pas une pleureuse de gauche — quand des gens lui demandaient de les faire sortir de la pauvreté, c'était ceci : « Je ne peux faire sortir personne de la pauvreté. Chacun doit s'en sortir lui-même mais c'est à nous de créer les bonnes conditions. »

Le microcrédit peut marcher. Est-ce un modèle que nous pourrions copier pour aider les personnes vivant dans la pauvreté?

Mme Bethany Thorne-Dykstra: Lors d'une réunion récente à Moncton, nous avons parlé un peu de coopératives sociales. Ce qui me plaisait beaucoup dans cette idée, c'était qu'on ne lançait pas une entreprise tout seul mais avec l'appui d'autres personnes, ce qui est indispensable quand on n'a pas l'habitude des affaires. De cette manière, les gens n'ont pas le sentiment de prendre tous les risques. Ils ne se sentent pas intimidés quand ils sont en groupe. Je pense que c'est un concept vraiment intéressant.

L'autre chose que je veux dire est qu'il n'est pas nécessaire que ce soit limité aux personnes en bonne santé physique ou mentale. C'est une chose que j'ai apprise avec notre groupe. Dans notre organisation, nous avons des personnes handicapées et elles contribuent réellement à notre travail.

Vous savez, les gens ont bien des talents et des compétences différentes mais notre société ne leur donne pas l'occasion de les exploiter. Certaines personnes ne peuvent pas travailler 40 heures par semaine, elles n'en ont pas les moyens physiques, mais elles peuvent fort bien vous donner 10 bonnes heures de travail et, si vous en trouvez quatre qui vous donnent 10 bonnes heures de travail, vous aurez eu de bons résultats à la fin de la semaine.

Il y a des solutions mais il faut réfléchir et faire preuve de créativité pour les trouver. Aujourd'hui, dans le monde des affaires, on ne parle que de productivité. On parle de marges bénéficiaires et de réduction des coûts, et je comprends ça, mais il doit y avoir aussi d'autres méthodes qui permettent à ces gens de s'intégrer, d'avoir un sentiment de dignité et d'avoir une certaine qualité de vie.

• (1550)

M. Michael Savage: Absolument.

L'une des critiques relatives au microcrédit est que ça ne marche pas pour les plus pauvres des pauvres parce que les sommes sont tellement minuscules qu'on ne peut pas en assurer le suivi. Pourtant, cette organisation Jamii Bora a 170 000 clients. Elle en est même au point aujourd'hui où elle peut donner une assurance médicale à ces personnes. Elle a repris un vieil hôpital catholique qui avait été abandonné par les religieuses et elle dispense des soins de santé. C'est un modèle magnifique et...

Je ne sais pas, Sue, si vous alliez...

Mme Sue Rickards: Il y a à Saint John une caisse de prêt communautaire qui accorde du microcrédit et qui a beaucoup de succès.

Je crois que nous avons besoin d'une sorte d'investissement pour dispenser de la formation au sujet de l'entreprise sociale. Le meilleur exemple est HRDA, de Halifax, que vous devez connaître et qui a lancé plus de 20 entreprises en 20 ans, ou quelque chose comme ça. Des gens qui touchaient le bien-être social ont été engagés par ces entreprises et certains d'entre eux en ont créé d'autres. C'est un modèle fabuleux. C'est ce que nous avons essayé de reproduire à une très petite échelle, parce que nous n'avons pas beaucoup de ressources, mais nous espérons qu'il y aura bientôt une politique sur les entreprises sociales ou un programme dans ce domaine.

M. Michael Savage: Ce n'est pas quelque chose qui intéresse les banques. Ça n'intéresse pas la plupart des établissements financiers. C'est probablement trop petit pour que l'APECA s'y intéresse, mais il me semble que, si nous mettions sur pied une sorte de modèle économique social qui investirait pour les gens et leur donnerait des chances, il suffirait dans bien des cas de petites sommes d'argent...

Mme Sue Rickards: Puis-je vous mettre en garde contre l'APECA? S'il vous plaît, laissez l'APECA en dehors de tout ça. Nous avons eu la mode de l'économie sociale de l'APECA il y a trois, quatre ou cinq ans. Ne touchez pas à ça. Ils étaient incapables de comprendre qu'il pourrait y avoir une autre forme d'entreprise, avec un double objectif. Ils n'y ont jamais rien compris.

Le président: Nous passons maintenant à M. Lobb qui sera le dernier aujourd'hui.

Vous avez cinq minutes.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Susan, vous avez brièvement parlé des restrictions concernant la santé mentale. Pourriez-vous nous donner quelques précisions et nous dire quelles ont été les conséquences dans vos collectivités?

Me Susan Crouse: Nous avons eu des restrictions budgétaires dans tous les aspects de la structure des soins de santé au Nouveau-Brunswick. Cela a eu des conséquences telles sur la santé mentale qu'on ne pouvait tout simplement plus fournir de services essentiels à temps. Je crois que la liste d'attente est actuellement de six semaines pour les patients suicidaires, les patients à traiter d'urgence, à moins qu'ils ne se retrouvent à l'hôpital et soient admis avec le formulaire 1. C'est une très mauvaise situation qui, je crois, résulte de toutes les restrictions budgétaires dans le secteur de la santé.

M. Ben Lobb: Oui, c'est clairement un problème. Ma belle-mère est infirmière en santé mentale dans une région rurale de l'Ontario et je pense que beaucoup de cas doivent être traités sous cet angle, que ce soit pour la toxicomanie ou pour la dépression. C'est manifestement un problème, je crois.

Notre comité a beaucoup entendu parler de santé mentale et de toxicomanie, et nous avons aussi parlé du système pénal. Il y a presque un parallèle entre les deux, entre les cas de santé mentale et de toxicomanie et ceux qui sont incarcérés.

Sue, avec votre centaine d'années d'expérience, je pense que vous avez certainement encore un grand discours à nous faire et j'aimerais vous donner l'occasion de nous envoyer un dernier message vigoureux pendant le temps qui reste.

Mme Sue Rickards: Choisissez un sujet, je peux vous faire un grand discours sur n'importe quoi.

Ce que vous avez pu constater aujourd'hui, c'est que nous travaillons dans ce secteur depuis longtemps et que nous avons toutes des idées mais que, comme Monica ne cesse de le répéter, nous avons besoin d'investissements. Il faut arrêter de faire cette distinction entre le social et l'économique. Voyez-vous, c'est une spirale socio-économique et chaque aspect influe sur l'autre. Si vous savez du succès dans l'économie, cela a une incidence sur vos problèmes sociaux et vous pouvez passer à un autre niveau, vous pouvez commencer à les régler. C'est un peu comme un iceberg. Vous continuez à creuser.

Je ne m'attendais pas à vous faire un grand discours et je ne sais pas vraiment quoi vous dire de plus. Je pense que nous avons besoin d'une politique fédérale. Nous avons besoin de lignes directrices fédérales et de politiques nationales nous disant ceci : « Voici ce en quoi croit le Canada, voici ce que le Canada veut faire au sujet de la pauvreté, comment nous devrions aborder le problème, et voici comment nous voulons agir avec ces personnes parce que nous n'abandonnerons personne ». Ce sont des gens capables et forts et, si

nous leur en donnons la chance, ils peuvent faire des progrès. Après ça, nous devons nous assurer que les besoins fondamentaux sont satisfaits, mais pas par charité. Il faut laisser tomber le modèle de la charité parce que la charité mine la dignité individuelle. La charité ne fait de bien qu'à celui qui donne. Ce n'est pas la charité qu'il faut donner, c'est l'opportunité. Ce sera mon dernier mot, je crois.

• (1555)

Le président: Je remercie à nouveau tous nos témoins d'aujourd'hui.

Comme on l'a déjà dit, c'est vous qui êtes en première ligne. Nous vous sommes reconnaissants du travail que vous faites et des idées que vous avez exprimées aujourd'hui. Nous pourrons en tenir compte dans notre rapport. Encore une fois, merci beaucoup d'être venues nous parler cet après-midi. Nous savons que vous êtes toutes très occupées.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes Published under the authority of the Speaker of the House of Commons Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.